PROGRAMME DU FESTIBIKE 2016

Le **troisième volet** du **Festibike du Taillefer** qui se tiendra **les 10 et 11 septembre prochains** dans la station iséroise de l'**Alpe du Grand Serre** (38) !

Vendredi 9 septembre

- 17h -20h : Retrait des plaques enduro et DH (inscription sur place possible pour l'enduro et la DH – dans la limite des places disponibles + majoration de 5 €)

Samedi 10 septembre

- 7h15 : Ouverture du village du Festibike
- 7h15-8h15 : Retrait des plaques et des temps de départ pour tout le monde (inscription sur place possible pour l'enduro et la DH – majoration de 5 €), petit déjeuner offert
- 8h30 : Briefing coureurs
- 8h45 : Départs des coureurs pour la liaison 1
- 16-17h : Fin de l'enduro
- 17h30 : Podium Enduro
- A partir de17h : Un repas offert dans un de nos deux restaurants partenaires

Dimanche 11 septembre

- 7h30 : Ouverture du village du festibike
- 7h30-8h30 : Retrait des plaques et inscription sur place possible avec majoration de 5 €), petit déjeuner offert
- 9h-11h : Reconnaissances
- 11h et 12h : Horaires des navettes « Séchilienne – Alpe du Grand Serre »
- 12h-13h30 : Repas midi
- 13h30 : Montée en télésiège
- 15h : Départ de la DH de la Morte
- 16h-17h : Remontée à l'Alpe du Grand Serre
- 17h30 : Podiums DH
- 18h : Fermeture du village du Festibike

REGLEMENT DU FESTIBIKE DU TAILLEFER

Article 1 : Date de l'épreuve et parcours

Le Festibike du Taillefer se déroulera le week-end du **10 et 11 Septembre 2016**. Cet événement se déroule sur le site de **l'Alpe du Grand Serre** (38).

Pour l'enduro, le tracé 2016 comporte 5 spéciales, les liaisons s'effectuent en vtt et en remontées mécaniques. L'ensemble du parcours représente environ 1800 de D- pour 1000m de D+.

Pour la DH marathon, le départ est prévu au sommet du télésiège du Serriou et l'arrivée au stade de Séchilienne pour un total de 1400m de D-. Entre ces deux points la descente sera matérialisée par des portes directionnelles. La course se déroulera en une manche. La matinée sera dédiée aux reconnaissances de la partie basse de la piste, cette reconnaissance est obligatoire pour tous les coureurs.
Le terrain sera aménagé pour permettre la descente en VTT et sera livré aux concurrents dans les conditions imposées par la météo.

Article 2 : Tarifs et Engagement

Les inscriptions se font en ligne sur la plateforme engage-sports.com. L'inscription sera prise en compte après règlement, et téléchargement en ligne de la licence ou d'une copie du certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins de 6 mois.
Les tarifs d'inscription au Festibike du Taillefer sont les suivants :
- « Enduro » uniquement : **30€** (limité à 150 coureurs, possibilité de s'inscrire la veille dans la limite des places disponibles – majoration de **5€** pour les inscriptions sur place)
- « DH de la Morte » uniquement : **30€** (limité à 100 coureurs, possibilité de s'inscrire le matin dans la limite des places disponibles – majoration de **5€** pour les inscriptions sur place)
- « Enduro et DH » : **50€** (les pilotes s'inscrivant sur les deux épreuves seront prioritaires sur les inscriptions – majoration de **5€** pour les inscriptions sur place)

Des **logements sont proposés au tarif de 10€/pers** (se renseigner auprès de l'organisation)

Article 3 : Conditions de participation et matériel

Le Festibike du Taillefer est ouvert à toute personne âgée de 16 ans révolus au samedi 10 septembre 2016. Chaque concurrent devra être en excellente santé, convenablement entraîné et capable de descendre des pistes noires. Les concurrents devront être maîtres de leur comportement sur la totalité de l'épreuve. Pour les personnes mineures, merci de demander auprès de l'organisation la fiche d'autorisation à faire remplir par votre responsable légal.

Par souci de sécurité, la participation à l'épreuve requiert les protections suivantes :
Pour l'enduro, un casque intégral, une dorsale (ou sac à dos CE) et des genouillères. Les protections coudières sont fortement recommandées. Par ailleurs, l'organisateur demande à chaque participant de porter un casque (intégral) sur les liaisons sur route et chemin ou pistes descendantes.
Pour la DH, un casque intégral, une dorsale, des coudières et des genouillères sont obligatoires.

Chaque concurrent est tenu de posséder un téléphone portable durant toute la durée de la course, afin de contacter l'organisateur en cas d'accident ou toute autre urgence. A savoir que le numéro de téléphone du directeur de course sera indiqué sur la plaque de course.

Article 4 : Plaques

Les plaques seront à retirer au village du festibike :
Pour l'enduro, le Vendredi 9 Septembre 2016 de 17h à 20h et le Samedi 10 de 7h à 8h15
Pour la DH, le Vendredi 9 et Samedi 10 Septembre 2016 de 17h à 20h et le Dimanche 11 de 7h à 8h30.

Article 5 : Assurance

En s'acquittant de leurs droits d'inscription, les concurrents seront automatiquement assurés pour la journée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux concurrents et des suites éventuelles qui pourraient en découler.

Article 6 : Reconnaissance du parcours

Pour l'enduro, les reconnaissances en vtt sont autorisées.
Pour la DH, la reconnaissance du parcours est obligatoire et doit être effectuée le matin de l'épreuve.

Article 7 : Disqualification

Les cas pouvant entraîner une disqualification sont :
- infraction ou tentative de fraude au règlement précédemment énoncé
- intervention d'une aide extérieure durant la course
- comportement antisportif ou violent lors de la course

Dans ce cas, les concurrents exclus ne recevront aucun remboursement de la part du comité de l'organisation.

Article 8 : Classement

Pour l'enduro, le coureur déclaré vainqueur sera celui ayant effectué la totalité du parcours en un minimum de temps, par cumul des temps de chaque spéciale. En cas d'égalité à la seconde près, le nombre de meilleures places dans chaque spéciale départagera les concurrents.
Pour la DH, le classement sera établi à partir de l'ordre de passage de la ligne d'arrivée.

Les catégories récompensées seront les suivantes : Junior (3)/ Scratch(5) / Féminines (3) / Master II (40 ans et plus) (3) et le dernier (1). Des lots pourront être attribués par tirage au sort durant l'événement.

Article 9 : Annulation - remboursement

Le comité d'organisation se réserve le droit en cas de force majeure et/ou pour des raisons de sécurité de modifier le règlement. Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve en cas de mauvaises conditions météorologiques pouvant mettre en danger la sécurité des concurrents. En cas d'annulation de l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué.
L'organisation dégage sa responsabilité en cas de détérioration, perte, vol de matériel ou équipements individuels pendant l'épreuve.

Plus d'informations, la page Facebook de l'événement:

https://www.facebook.com/Festibikedutaillefer/?fref=ts

Informations et inscription ici :

https://www.engage-sports.com/festibike-du-taillefer-2016/